

LIMALONGES

PROCES VERBAL

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} FEVRIER 2016

Le premier février deux mil seize, les membres du conseil municipal de la commune de Limalonges, se sont réunis à 20 heures 00 dans la salle de réunion de la Mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 du Code Général des collectivités territoriales.

Date de convocation du conseil municipal : 25 janvier 2016

Présents : Messieurs et Mesdames : Machet Annette, Bousser Albert, Grimaud Marie-Thérèse, Fouché Sylvie, Biraud Alain, Hauwaert Gaëlle, Fombelle Morgan, Bonnisseau Denis, Deschamps Valérie

Moraud Franck : arrivé à 20h15

Bouyer Nadia, Meunier Magaly : arrivées à 22 h 30

Absents excusés : Nicolas Cluseau, Léoment Nathalie

Absents : Airault-Mounier Stéphanie

Secrétaire de séance : Marie-Thérèse Grimaud

Dénomination du stade de foot

Madame le maire rappelle à l'assemblée que Monsieur René Auvin, 92 ans, dans un courrier, a demandé au club de foot « Les Coqs Gaulois », que le stade de la commune de Limalonges porte son nom « Stade René Auvin ».

La dénomination du stade ne peut être légalement décidée que par une délibération du Conseil Municipal.

Madame le maire informe l'assemblée qu'aux dires de la Préfecture, il est préférable d'éviter d'attribuer à un édifice public le nom d'une personne vivante, particulièrement lorsque celle-ci exerce des responsabilités politiques.

Malgré cela, après délibération, Madame le maire demande le vote à bulletin secret.

Votant : 10

Pour : 6

Contre : 4

Le stade de Limalonges portera le nom de René Auvin, et Madame le Maire prendra l'arrêté correspondant.

Indemnité de conseil allouée au trésorier

Le conseil municipal, après débat, et au vu de la baisse des dotations, a décidé de ne pas allouer d'indemnité de conseil au trésorier sur l'exercice 2015.

Chambre des métiers : demande de subvention

La Chambre des métiers sollicite une subvention concernant un apprenti sur la commune de Limalonges.

Après délibération, la commune accorde une subvention de 45 € pour cet apprenti.

Salle socioculturelle « La Cendille »

Madame le Maire informe l'assemblée que suite au congé Maladie de l'adjoint technique en charge de l'entretien de la salle socioculturelle, il convient de nommer un remplaçant.

Après délibération, est nommée Madame Francine Moreau, domiciliée à Limalonges, pour un maximum de 15 heures par semaine, à compter du 2 février 2016 et le temps de l'arrêt maladie de l'agent.

Le conseil municipal autorise le maire à signer le contrat avec Francine Moreau.

Salle socioculturelle : demande de location Pays Mellois

Le maire donne lecture d'une lettre de l'école de Musique du Pays Mellois qui sollicite la grande salle gratuitement pour fêter leur 30 ans d'existence lors d'un concert, le 21 mai 2016.

Ils souhaitent également que la commune informe les habitants et que la commune offre un pot à la fin du concert.

La location serait de 290 €.

Après délibération, le conseil municipal décide de mettre gratuitement à disposition la salle, d'informer les habitants, mais ne souhaite pas prendre en charge le pot de l'amitié.

Salle socioculturelle : révision du prix de la salle complète

Suite à de nombreuses demandes, le conseil municipal décide de revoir les horaires et le prix de la salle complète (du vendredi soir au lundi matin)

A compter de ce jour, la salle pourra être louée à compter de 14 h 00 au lieu de 18 h 00)

A compter du 1^{er} janvier 2017, le prix Hors Commune passera de 630 € à 700 €

Le prix pour les habitants de la commune reste à 370 €.

Dissolution du CCAS

Suite à la loi NOTRe qui propose aux communes de moins de 1500 habitants la possibilité de supprimer leur CCAS pour simplifier le travail administratif, et après avis du trésorier, le conseil municipal décide, à l'unanimité de dissoudre le CCAS à compter du 1^{er} janvier 2017.

Il sera remplacé par une commission communale à but social, composée des mêmes membres que le CCAS.

Devis et travaux

1. Mairie

Gervais Fabrice :

2 stores mairie 2500 x 1320	434 €	Devis accepté
2 stores mairie 1900 x 1320	386 €	Devis accepté

2. Eau – Electricité local Pétanque et Tivoli stade :

Biraud Alain :

Tranchées local Pétanque et Tivoli : 2 773.44 €

SARL Fombelle :

Travaux plomberie local Pétanque : 3 093.89 €

Texier Jean-Luc :

Eclairage terrain pétanque, Tivoli et local : 4 562.10 €

Le Conseil Municipal refuse ces devis. Revoir les travaux à la baisse, de nouveaux devis vont être effectués sans liaison avec le Tivoli.

3. Local ACCA :

Le maire souhaite faire une proposition de prix à la CCCP (5000 €) pour acheter les 2 bungalows (sur la ZAC des Maisons-Blanches).

Si le projet se concrétise, ils seraient mis à disposition des chasseurs.

Ils pourraient être installés sur le terrain de la commune aux Maisons-Blanches. Il faudrait faire un assainissement individuel et des tranchées pour les réseaux d'eau et d'électricité.

Pour la prochaine réunion, des devis vont être demandés (compteur d'eau, électricité et raccordement assainissement).

Modernisation de la D 948

Madame le maire présente le dossier de modernisation de la RD 948 de Melle aux Maisons-Blanches.

Après un long débat, Considérant que :

- Cet axe routier a un énorme trafic
- Cet axe est une liaison de proximité, mais aussi un axe majeur de déplacement Est-Ouest
- La sécurisation de cet axe est nécessaire,

Le conseil municipal se prononce ainsi :

Variante 0 = sans aménagement
 Variante 1 = aménagement sur place
 Variante 2 = déviation

Secteur	Variante 0	Variante 1	Variante 2	Abstentions
Maisonnais/Clussais la Pommeraie	1	3	4	4
Clussais/Sauzé-Vaussais	4	5	2	1
Sauzé-Vaussais / LGV	1	3	7	1
LGV Sauzé-Vaussais/ Limalonges	5	3	0	4

Divers

1. Point sur la réorganisation des sites scolaires
2. Point sur la réunion publique et les Vœux du maire : réunion publique trop longue et ne pas faire en même temps que les Vœux
3. Présentation de la réunion sur la Nouvelle communauté de communes à Celles sur Belle
4. Lecture d'un courrier de l'association Valentin Haüy
5. Lecture courrier de LA DIRA concernant un panneau « Limalonges ». Faire une réponse en proposant des solutions avec photo
6. Formation défibrillateur : jeudi 11 février de 9 h à 12 h
7. Rond-point des Maisons-Blanches : travaux en février-mars 2016

¼ d'heure citoyen en début de réunion : Une habitante demande comment faire pour se débarrasser des parpaings ? Voir dans les carrières classe III, à la déchetterie, ou voir avec les carrières Kleber-Moreau de Pannessac, mais service payant.